

Appel à projets Fonds d'aide aux Jeunes

Formulaire de candidature

Organisme demandeur	☒ Association ☐ Commune ☐ Bailleur
----------------------------	--

Personne chargée de la présente demande de subvention	Nom, prénom : Sabra Ben Ali
	Fonction : Directrice
	E-mail : sabra@lapetitesoeur.eu
	Téléphone : 0666619332

Axe du projet	☒ Axe 1 Logement ☐ Axe 2 Insertion professionnelle
----------------------	---

Intitulé du projet	Barbey Village
---------------------------	----------------

Dates et lieu du projet (ou territoire)	Le projet est mis en œuvre à Barbey Village, un tiers-lieu hybride situé dans le Quartier Bordeaux Sud, co-construit en partenariat avec l'Association des Centres d'Animation de Bordeaux. Il comprend : - Une auberge de jeunesse, - Une coloc solidaire, - Des espaces de résidence artistique, - Une cuisine professionnelle, - Un bar associatif (le TNBAR). Le projet Barbey Village a débuté en 2024 et s'étendra sur toute la durée de l'année 2026.
--	--

S'agit-il d'un nouveau projet ou d'un projet déjà existant ?	☐ Nouveau projet ☒ Projet déjà existant <i>(si c'est un projet existant, merci de partager quelques éléments de bilan des éditions précédentes ici)</i>
---	---

	En 2025, l'association comptait 239 adhérent-es. La Petite Soeur dispose de 8 unités de logement temporaire et a accueilli, sur l'ensemble de l'année, 16 jeunes en situation de vulnérabilité face au logement. La durée moyenne de séjour est de 7 mois, correspondant au temps nécessaire au jeune pour accéder à une autre solution de logement plus durable.
--	---

Votre structure a-t-elle bénéficié de financement de Bordeaux Métropole dans l'année ?	☐ Oui ☒ Non <i>(si oui, de quel montant et s'agit-il d'une aide au fonctionnement ou au projet et lequel?)</i> À ce jour, le financement du FAJ collectif pour l'année 2025 est arrivé à son terme. Une demande de subvention d'un montant de 20 000 € a été déposée sur l'axe ESS économie de proximité.
--	--

Objectifs	Le projet porté par La Petite Sœur vise à soutenir l'insertion sociale et professionnelle de jeunes en situation de précarité ou de transition, en particulier ceux issus ou sortant d'établissements sociaux et médico-sociaux afin d'éviter les sorties dites "sèches". À travers l'expérimentation de formes d'hébergement collectif temporaires, articulée à un accompagnement individualisé favorisant l'accès au droit commun et à l'ouverture aux pratiques culturelles locales, le projet entend créer un cadre favorable à l'émancipation des jeunes. Ce dispositif vise à renforcer le lien social et à soutenir un apprentissage concret de l'autonomie à travers l'expérience du quotidien et de la vie collective. Inscrit dans un cadre à la fois sécurisant et stimulant, ce dispositif a pour finalité de permettre à chaque jeune de construire progressivement une solution plus pérenne, adaptée à son parcours et à ses aspirations.
-------------------------	---

A quels besoins identifiés sur le territoire ce projet répond-t-il ?	Ce projet s'inscrit dans la continuité des besoins mis en évidence par un diagnostic territorial conduit en lien avec
--	--

(besoins constatés des jeunes, complémentarité avec des dispositifs déjà existants, etc.)	plusieurs partenaires locaux (Foyers Jeunes Travailleurs (FJT), Etablissement sociaux et médico-sociaux (ESMS), CAF, DEETS 33). Celui-ci a notamment fait apparaître : - un manque de solutions d'hébergement temporaires, souples et adaptées pour les jeunes entre la sortie d'un dispositif médico-social et l'accès au droit commun ; - un besoin d'accompagnement social et de repères, en particulier concernant l'accès aux droits et les démarches administratives ; - un déficit de liens sociaux et d'accès à la culture, générateur d'isolement et de démotivation.
---	---

Public cible (préciser le nombre, l'âge et la situation socio-professionnelle des jeunes visés et éventuellement les critères de sélection des bénéficiaires)	Le public ciblé est constitué de jeunes âgés de 18 à 25 ans, en situation de vulnérabilité face au logement. Les jeunes accueillis peuvent être sans emploi, étudiants en situation de précarité, en emploi, en transition de logement ou en questionnement quant à leur avenir professionnel. Le projet repose sur la volonté de créer un collectif mixte, rassemblant des jeunes issus d'horizons variés, dans une logique de collectif apprenant où chacun peut s'enrichir de l'expérience de l'autre. Une attention particulière est portée aux jeunes en fin de prise en charge par des établissements sociaux et médico-sociaux. A cet effet, une chambre est dédiée à l'accompagnement vers l'autonomie des jeunes suivis par un ESMS, leur permettant d'expérimenter des solutions adaptées et à prévenir les sorties dites "sèches", en sécurisant cette étape vers l'autonomie.
--	--

Implication des jeunes (les jeunes sont-ils associés dans l'élaboration et/ou la mise en œuvre du projet, si oui comment ?)	Les jeunes sont pleinement impliqués dans la vie et le développement du projet, en tant que membres à part entière du collectif. Leur participation active est encouragée, notamment à travers des temps de concertation et de prise de décision partagée (comité de sélection des artistes en résidence notamment). Des réunions mensuelles des colocs sont organisées afin de favoriser l'expression de chacun, de renforcer la dynamique collective et de co-construire les règles de vie, les activités et les orientations du lieu. Cette implication contribue à l'autonomie des jeunes, au renforcement du lien social et à leur responsabilisation au sein du dispositif.
--	---

Description du projet (actions qui seront mises en place, moyens mobilisés, participation financière éventuelle des jeunes au projet, etc.)	Afin de répondre avec pertinence au problème de logement des jeunes identifié ci-dessus, La Petite Soeur, avec le soutien de ses partenaires, a pu construire une offre de logement temporaire qui permet aux jeunes de ne pas rencontrer de rupture dans leur parcours locatif. En effet, il existe souvent un espace temps entre la sortie du foyer parental ou d'un établissement social et médico-social et son entrée en logement social ou en FJT. Les travailleurs sociaux ont pu nous indiquer avoir besoin de réponses souples pouvant répondre à ce décalage temporel entre la fin de prise en charge ou la nécessité de départ et l'accès au droit commun. Par ailleurs, de nombreux jeunes ont besoin de temps et de stabilité pour pouvoir se constituer un dossier locatif (3 premiers bulletins de salaire) ou encore prendre connaissance du territoire dans lequel ils arrivent. Au moyen d'un agrément d'intermédiation locative, La Petite Soeur dispose de 8 unités de logement afin d'accueillir des jeunes entre 18 et 25 ans en situation de précarité (étudiants, jeunes sans emploi, jeunes sortant d'établissements sociaux et médico-sociaux...). Au sein de ce lieu hybride, les jeunes bénéficient d'une offre de logement accessible (<i>420 TTC/mois, comprenant également le petit-déjeuner</i>) mais aussi d'un lieu de lien social. En effet, au sein de ce lieu, des artistes sortant d'école d'art sont accueillis, ainsi que des artistes en résidence dans d'autres lieux culturels de la métropole. La mise en proximité des jeunes colocs avec des artistes en émergence mène à la mise en place d'ateliers ouverts à tous autour de la découverte de pratiques culturelles. Cet espace de coliving associatif leur permet de sortir d'une forme d'isolement et ils bénéficient d'un accompagnement de la part du travailleur social qui les aide à identifier les aides et les acteurs du droit commun. Par ailleurs, au moins une fois par mois, des temps en collectif sont organisés afin de favoriser l'expression de chacun, de renforcer la dynamique collective et de co-construire les règles de vie, les activités et les orientations du lieu. Les coloc' sont également invités à participer à la programmation culturelle du lieu et à prendre part aux différents événements organisés (entrée et sortie de résidence, accueil de conférence, etc). Enfin, dans le cadre de l'approfondissement de l'accès des jeunes à la culture, nous avons établi un partenariat avec le TNBA afin de leur permettre d'avoir accès à des places gratuites sur certaines représentations. La référente culturelle rend lisible
--	--

	les offres du territoire et, en lien avec le travailleur social, œuvrent à leur en faciliter l'accès.
--	---

Résultats attendus (perspectives d'impact sur l'insertion socio-professionnelle des jeunes)	• Permettre aux jeunes de bénéficier d'un hébergement temporaire sécurisé et adapté à leur situation, évitant les ruptures dans leur parcours locatif. • Leur assurer une stabilité temporaire et un accompagnement leur permettant de se constituer un dossier locatif ou de préparer leur insertion dans le droit commun. • Renforcer le lien social en favorisant la participation active des jeunes à la vie collective, permettant ainsi de lutter contre l'isolement. • Favoriser l'autonomie et la responsabilisation en permettant aux jeunes d'acquérir des repères dans la vie quotidienne et dans la gestion d'un logement partagé. • Favoriser l'accès à la culture, au travers de la mise en proximité des colocs et des artistes émergents, en s'appuyant également sur l'offre culturelle locale et les partenariats tissés
---	--

Modalités d'évaluation envisagées du projet (indicateurs, temporalité, etc.)	Indicateurs permettant d'évaluer la réussite du projet : <u>Indicateurs quantitatifs :</u> • Nombre de jeunes logés; • Nombre de sorties culturelles réalisées ; • Nombre de partenaires impliqués dans l'orientation et l'accompagnement. <u>Indicateurs qualitatifs :</u> • Témoignage des jeunes • Entretiens d'entrée et de sortie avec les jeunes
--	--

Expérience de la structure (de quelle expérience ou expertise dispose la structure pour mener à bien le projet ?)	Forte d'une expérience qui se construit depuis 2021, La Petite Soeur se compose d'un collectif apprenant qui fonde sa pratique sur l'apprentissage par la relation à l'autre, l'expérimentation et la coopération. L'équipe est composée, notamment, d'un éducateur spécialisé, référent jeune, en lien étroit avec chaque coloc afin d'assurer un accompagnement individualisé. Il soutient les démarches d'accès au droit commun, accompagne la recherche d'emploi
---	--

	pour les colocataires concernés et coordonne les temps collectifs, favorisant ainsi la cohésion et la participation de tous. A ses côtés, la directrice, docteure en psychologie, assure un suivi régulier des situations individuelles des jeunes. Elle réalise des bilans trimestriel, afin d'apprécier l'évolution de chaque jeune et d'adapter l'accompagnement en fonction des besoins identifiés. Une référente culture et communication vient compléter sur le volet accès à la culture et mise en lien avec les artistes. La responsable administrative et financière travaille sur le volet financier locatif de manière pédagogique avec les jeunes pour rendre lisible leurs droits et leurs devoirs.
--	--

Planning du projet (le cas échéant, préciser également les dates des ateliers, événements...)	Janvier 2026 – Décembre 2026 : Accueil continu des jeunes de la coloc . Poursuite des ateliers collectifs. Des actions de bénévolats sont proposés toute l'année. Février 2026 : Vernissage des artistes de Barbey Village. Mise en place d'une commission mixte de sélection des artistes en résidence création. Fin mars : Accueil de l'artiste en résidence création. Avril : Résidence création et rencontres avec les jeunes. Mai : Sortie de résidence de l'artiste. Juillet : Participation au Festival Bleue Nuit. Novembre : Accueil de l'artiste en résidence création et rencontres avec les jeunes. Décembre : Sortie de résidence de l'artiste.
--	--

Partenaires (institutionnels, associatifs, autres)	La Petite Soeur compte divers partenaires sur les différents axes de son projet : • Co-gestion du lieu : Association des Centres d'Animation de Bordeaux ; • Travail de diagnostic et d'orientation : CAF, FJT, ESMS ; CCAS de Bordeaux (Plaje) • Accès à la culture : TNBA et structures culturelles locales ; • Orientation et appui : Travailleurs sociaux du territoire.
---	--

Communication (modalités d'information et de diffusion auprès des jeunes)	Modalités d'information aux jeunes : • Diffusion via les structures partenaires (CCAS, missions locales, établissements sociaux...). • Communication sur les réseaux sociaux et via les établissements partenaires (ESMS, Mission locale). • Orientation par les travailleurs sociaux du territoire.
--	---